

Concevoir et organiser l'écriture de son histoire opérationnelle récente : la Marine nationale et les aspects navals de Première Guerre mondiale

Jean Martinant de Préneuf et Thomas Vaisset

L'histoire des opérations militaires. Sources, objets, méthodes, sous la direction d'Hervé DREVILLON et de Dominique GUILLEMIN, Vincennes, SHD, p. 153-166.

« Aucun art, et l'art de la guerre moins que tout autre, ne peut s'affranchir [des] leçons [du passé]. Or, dans l'histoire de la France, l'histoire maritime est la plus fragile, parce qu'elle est faite des croisières et des combats dont nul océan ne conserve la trace. Une marine sans histoire est une marine sans mémoire ; une marine sans mémoire est tout près d'être une marine sans cerveau. Peut-être ne faut-il pas chercher ailleurs la raison des échecs que subit la marine française à différentes reprises¹ ? »

Cette citation de Paul Chack assigne à l'histoire navale la mission première de forger la mémoire de l'institution. Cette fonction identitaire est selon lui censée inspirer le « cerveau », à savoir la politique, la doctrine et la conduite de la guerre sur mer. Autrement dit, la lecture sensible du passé est nourrie par son étude scientifique et serait *in fine* la matrice de la politique navale de la France. Officier de marine à la carrière opérationnelle riche, auteur à succès, vice-président de la Société des Gens de Lettres en 1932, Paul Chack est, avec l'amiral Castex, la principale figure de l'écriture de l'histoire de l'Entre-deux-guerres par la rue Royale, c'est-à-dire le ministère de la Marine. Il est également l'homme qui, après 1940, devient un chantre et un ardent propagandiste en faveur de la collaboration avec l'Allemagne. Jugé pour intelligence avec l'ennemi, il est fusillé le 9 janvier 1945².

Rédigé au début des années 1930, le plaidoyer de Paul Chack, alors à la tête du Service historique de la Marine (SHM), expose la conception que l'institution navale se fait de sa participation au premier conflit mondial. La prise de conscience a été précoce, car la Marine a estimé nécessaire d'écrire l'histoire de ses opérations peu après le déclenchement des hostilités. En 1919, le tout nouveau SHM inaugure d'ailleurs les bases d'une organisation intégrée, appelée à une longue postérité : recueil, exploitation et valorisation des archives. Ce schéma place la fonction « Histoire » à l'interface de plusieurs enjeux : les archives et la documentation ; l'élaboration de la politique, de la stratégie et de la doctrine voire du renseignement ; l'enseignement et la formation ; le rayonnement dans ses différentes déclinaisons. Les moyens mobilisés, comme la production qui en résulte, donnent à voir une institution qui, à la lumière de l'expérience de la Première Guerre mondiale, semble à la croisée des chemins. Sur mer, les hostilités ont pris des formes inattendues qui bousculent les certitudes et questionnent la place d'une écriture de l'histoire fondée sur une analyse critique dans l'élaboration de la politique navale. Sur le plan doctrinal, les débats font rage sur l'équilibre à trouver entre défenseurs de l'école historique et les zéloteurs de la méthode matérielle de la

¹ Service historique de la Défense, Archives de la Marine conservées à Vincennes (désormais SHD-MV), 1 BB⁸ SHM 13, note n°225 EMG-Hi, du CV Paul Chack au CEMGM, 8 juin 1933.

² Sur Paul Chack pendant la Seconde Guerre mondiale, Gisèle Sapiro, *La guerre des écrivains 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999, en attendant la publication de l'étude fouillée de Jean-Baptiste Bruneau qui retrace l'ensemble de l'itinéraire de l'écrivain collaborationniste, étude intitulée *Paul Chack, le malentendu* préparée dans le cadre de son habilitation à diriger des recherches.

Jeune École, alors que le mahanisme sans nuance qui domine en 1914 apparaît en crise³. Politiquement, les marins s'interrogent sur ce qu'ils jugent être un manque de reconnaissance des élus et de l'opinion quant à l'influence réelle de la mer et à l'ampleur de la contribution de la Marine à la victoire dans un conflit global et prolongé. Enfin, au niveau international, la rue Royale est préoccupée par la nécessité de renouer des liens avec des Alliés dont elle estime qu'ils se comportent davantage en rivaux qu'en partenaires, Britanniques en tête⁴.

Au-delà, le cas de la Marine nationale peut donc éclairer ce que l'écriture de l'histoire opérationnelle par les armées dit de leur rapport au passé, de leur conception de leur place au sein de l'appareil militaire et de la société, de leur relation au monde (qu'il soit allié, ennemi ou neutre) et, enfin, de leur aptitude à l'analyse critique et au débat interne. Ces enjeux ont en partie déjà été étudiés pour la marine, que ce soit au prisme de l'histoire de l'École de Guerre navale⁵ ou de la pensée et de la doctrine navale⁶. Cette contribution entend compléter ce tableau en revenant sur son acteur central qu'est le SHM. Il s'agit de reprendre le dossier, d'une part, en proposant une approche globale de la manière dont la Marine appréhende la mise en récit de son action au cours de la Première Guerre mondiale et, d'autre part, en opérant un retour aux archives. En effet, les premières études consacrées au sujet n'avaient pu s'appuyer que sur une partie des papiers du SHM dont l'ensemble est désormais inventorié et conservé au Service historique de la défense à Vincennes (sous-série 1BB⁸ SHM)⁷.

1910 : une ambition globale mais inaboutie à l'heure du triomphe de l'école historique

À la veille de la guerre, le mahanisme fondé sur la primauté absolue de l'école historique règne sans partage dans la Marine nationale. Le futur amiral Castex, alors condisciple des très mahanien Darrieus et Daveluy, estime que le rôle de l'étude de l'Histoire est absolument indispensable, et même central, pour établir doctrine et stratégie. En 1909, dans son livre sur *Le Grand État-major naval*, il demande donc la création d'une section historique qui étudierait les conflits passés pour penser une doctrine qui serait diffusée par l'École de Guerre navale⁸. C'est chose faite en 1910 : une Section historique est créée en tant que subdivision de la 1^{ère} Section de l'État-major général de la Marine (EMGM), chargée des marines étrangères.

Mais la nouvelle structure souffre de plusieurs défauts. Tout d'abord, elle peine à prendre de la distance par rapport à la gestion des autres dossiers dont elle a reçu la charge, à savoir les travaux de renseignement ou le suivi des flottes étrangères. Les études historiques sont donc réduites à la portion congrue. En outre, l'articulation entre cette section historique et les bureaux préposés à la collecte, au classement et à l'inventaire des documents est défailante⁹. Les relations sont quasi inexistantes avec le vénérable Bureau des archives, bibliothèques, publications, impressions et travaux parlementaires, dont les origines remontent à Colbert et qui est implanté autant à Paris que dans les ports¹⁰. La section historique ne paraît pas non plus être en rapport avec la Commission des archives, créée en 1883 et refondée en 1899, pourtant

³ Hervé Coutau-Bégarie, « Les lignes directrices de la pensée navale au XX^e siècle », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°213, 2004/1, p. 3-10.

⁴ Martin Motte et Jean de Préneuf, « L'écriture de l'histoire navale à l'époque contemporaine : un modèle national », *Revue historique des armées*, n°257, 2009/4, p. 27-43.

⁵ Rémi Monaque, *L'École de Guerre navale 1896-1993*, Vincennes, SHM, 1995.

⁶ Hervé Coutau-Bégarie, *Castex le stratège inconnu*, Paris, Economica, 1985 ; Martin Motte, « L'après-Grande Guerre dans la *Revue maritime*, 1920-1923 », dans Hervé Coutau-Bégarie (dir.), *L'évolution de la pensée navale* vol. VI, Paris, Economica, 1997, p. 117-151.

⁷ Jean de Préneuf, « Neptune et Clio : le Service historique de la Marine 1919-1974 », *Revue historique des armées*, n°216, 1999/3, p. 3-20.

⁸ Hervé Coutau-Bégarie, *op. cit.*, p. 126

⁹ *Bulletin officiel de la Marine* (désormais *BOM*), n°22, 1919, 19 juillet 1919, « Rapport au président de la République portant création et organisation d'un Service historique de la Marine », de Georges Leygues, p. 4.

¹⁰ Étienne Taillemite, « Les archives de la Marine, des origines à la fin du XIX^e siècle », *Revue historique des armées*, n°171, 1988, p. 60-69.

précisément en charge de superviser la collecte et le traitement des papiers sur lesquels ses officiers sont appelés à travailler. Il en va de même quand le nouveau et embryonnaire Service des archives centrales de la Marine, rattaché au Bureau des archives et bibliothèques, est érigé le 1^{er} avril 1912¹¹. Rien ne semble alors prévu pour organiser ses relations avec la subdivision « Travaux historiques » de la première section de l'EMG. Enfin, les moyens manquent. La première section de l'état-major général n'est armée que par un officier supérieur secondé par cinq lieutenants de vaisseau. Et on ne sait combien d'entre eux sont affectés aux études historiques¹².

En dépit de ces difficultés et de réalisations qui n'ont pas été à la hauteur des espérances de ses concepteurs, il faut s'arrêter un instant sur une structure dont le périmètre de compétences apparaît très ambitieux. Il annonce la vision globale qui préside en 1919 à la fondation du SHM quand il s'agit de doter la Marine d'une institution dont la vocation première est d'écrire l'histoire opérationnelle de la Grande Guerre. La subdivision « Travaux historiques » concourt tout d'abord à la fonction renseignement et relations avec les marines étrangères dont est chargée la 1^{ère} Section de l'EMGM en apportant un éclairage historique à ses travaux. Elle participe également à l'élaboration de la doctrine et la formation via la supervision qu'elle exerce sur le *Bulletin des travaux des officiers*. Il lui est ensuite prescrit de porter le point de vue de l'EMGM auprès du Bureau des archives pour tout ce qui concerne le classement et la conservation des archives historiques du ministère. Enfin, elle joue un rôle dans le rayonnement à destination des cercles maritimes et politiques via le pilotage de la *Revue maritime*¹³. Quelle que soit la vision globale dont témoignent les missions dévolues à la subdivision des « Travaux historiques », il n'en reste pas moins que plusieurs structures distinctes sont chargées d'un côté de la collecte et du classement des sources et, de l'autre, de leur étude. De plus, l'entité spécifiquement en charge des travaux historiques au sein de l'EMGM y apparaît toujours isolée. Fort logiquement, la priorité va à la gestion des affaires courantes. « Le résultat ne répondit pas aux espérances », reconnaît Henri Moysset, le chef du cabinet civil du ministre de la Marine et l'un des principaux artisans de la création du SHM en 1919¹⁴.

1916 : des mesures conservatoires pour pouvoir tirer les leçons du conflit au plus vite

L'ampleur des bouleversements doctrinaux, techniques, institutionnels et stratégiques induits par les modalités inattendues de la Première Guerre mondiale fait prendre conscience de la nécessité d'en tirer au plus vite les leçons. Par conséquent, l'arrêté du 11 novembre 1916 crée, toujours sous l'autorité de la 1^{ère} Section de l'EMGM, une Section historique au sein du Dépôt des Archives centrales de la Marine. Elle est « chargée de recueillir, classer et mettre en œuvre tous les documents qui se rapportent à l'action de la marine dans la guerre actuelle ». Cette Section historique est composée d'officiers et de civils extérieurs au Ministère que « leurs études antérieures auront désignés pour ces travaux » et dont la nomination à titre provisoire est proposée par la Commission des archives dépendant du Service des archives et bibliothèques de la Marine. Celui assure par ailleurs le soutien matériel de la nouvelle section¹⁵.

Dans le même temps, les pertes répétées d'unités majeures, victimes des *U-Boote* ou des mines, démontrent l'urgence de mettre en sécurité et de rassembler sans tarder les matériaux utiles à cette analyse. Le ministre de la Marine, l'amiral Lacaze, approuve le vœu de la Commission

¹¹ BOM, 1^{er} semestre 1912, arrêté [du 1^{er} avril 1912] portant organisation du Service des archives centrales du Département de la Marine, p. 939-941

¹² BOM, 1^{er} semestre 1912, arrêté ministériel [du 6 mai 1912] fixant les attributions respectives de l'état-major général et des directions militaires des services de la Flotte et de Travaux, p. 949.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 9, entretien avec Henri Moysset, *Excelsior*, 4 août 1919.

¹⁵ BOM 1916, arrêté ministériel [du 11 novembre 1916] créant une Section historique au Dépôt des archives centrales de la Marine, signé du vice-amiral Lacaze, p. 430-431.

des archives de la Marine que « tous les documents pouvant servir à l'utilisation historique de la guerre et qui sont aujourd'hui exposés aux hasards de la navigation soient centralisés à Paris sous la direction de la section de l'EMG qui s'occupe des travaux historiques » en raison de « l'intérêt qu'il y a à préserver d'une destruction possible tous les papiers pouvant constituer plus tard des matériaux pour l'histoire de la guerre actuelle¹⁶ ». C'est pourquoi des ordres très stricts sont donnés à tous les commandants à la mer afin de prévenir toute destruction que ce soit par fait de guerre ou par volonté de se débarrasser de papiers jugés encombrants. Les bâtiments et états-majors sont très explicitement invités à envoyer « à la première occasion » les doubles et à profiter de toute relâche ou escale en métropole pour les transmettre. « En aucun cas, les minutes de correspondance ou les pièces originales pouvant acquérir quelque intérêt historique ne devront être détruites », avertit le ministre¹⁷. Quant aux services à terre, à moins d'y avoir été expressément autorisé au préalable par des archivistes de la Commission des archives, il leur est interdit de procéder à des désherbages et destructions de documents portant sur la construction de matériels de guerre, les mouvements de personnel et les opérations intervenus depuis le 1^{er} juillet 1914¹⁸.

1919 : la création du SHM consacre une conception globale et intégrée de l'écriture de l'histoire

Au lendemain de la guerre, une réorganisation globale de la marine est entreprise. Les enseignements de la Première Guerre mondiale doivent donc être tirés. Il est décidé d'accorder une place privilégiée à l'étude de l'histoire en tant que matrice de la politique navale, alors que la rue Royale estime, à tort ou à raison, que sa contribution à la victoire est trop peu reconnue. Le modèle qui préside à la création du Service historique de la Marine par Georges Leygues est celui de l'armée de Terre après 1870-71 : « J'attache à ces actes une très grande importance, motivée par la nécessité de doter notre Marine d'un organe de recherches scientifiques qui lui a fait défaut jusqu'à présent. Il doit fournir, tant au ministre qu'à l'EMGM, des principes rationnels d'action basés en grande partie sur l'expérience de toutes les guerres navales et de toutes les marines, au double point de vue politique et militaire, principes sans lesquels les dépenses considérables consenties pour le matériel risquent de rester stériles. Une telle méthode, servie par des moyens analogues, vient de donner dans l'armée de trop beaux résultats pour qu'il n'y ait pas le plus vif intérêt à l'appliquer à la Marine¹⁹ ». On voit que l'histoire opérationnelle ne représente qu'un versant d'un projet dont l'ambition dépasse les aspects historiques, récents ou pas, au profit de l'analyse des tous les problèmes liés aux enjeux navals. Néanmoins, dans les faits, l'écriture de l'histoire du premier conflit mondial va constituer la priorité²⁰. Le périmètre d'étude est très large. Les opérations sont appréhendées dans une perspective globale. Sont bien sûr concernés la tactique, l'art opératif, la stratégie, mais aussi la charnière politico-militaire, les relations interalliées, l'articulation avec les acteurs économiques et le cadre juridique des opérations. L'insistance mise sur ces derniers points porte la marque de l'importance accordée à la guerre sous-marine et au blocus.

Au-delà même du cas de la Première Guerre mondiale, l'histoire opérationnelle est toujours conçue comme la matrice de l'élaboration de la stratégie et de la doctrine, mais désormais sans exclusive. C'est l'objet de la synthèse castexienne. Elle combine école

¹⁶ BOM 1916, lettre du vice-amiral Lacaze au commandant en chef de la 1^{ère} Armée navale, les officiers généraux, supérieurs et autres commandant à la mer, 11 novembre 1916, p. 431-432.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ BOM 1916, lettre du vice-amiral Lacaze aux vice-amiraux commandant en chef et préfets maritimes, directeurs d'établissement hors des ports, commandants de la marine, directeurs de l'Inscription maritime, 11 novembre 1916, p. 432-433

¹⁹ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 9, lettre de Georges Leygues ministre de la Marine au ministre des Finances, 29 mars 1919.

²⁰ BOM 1919, rapport au président de la République, de Georges Leygues, 19 juillet 1919, p. 49-51.

historique et matérielle dans l'étude des guerres passées. Marchant dans les pas de Foch et suivant une démarche proche de Corbett, Castex croit encore possible de mettre à jour ce qu'il appelle des « invariants » dans l'art de la guerre, mais des invariants qu'il convient désormais de replacer dans des contextes historiques particuliers²¹. L'officier stratège est sans surprise placé à la tête du SHM. Son positionnement hiérarchique témoigne de l'importance de sa mission : il dépend directement du chef d'état-major général, mais sans risque d'être happé par la gestion des affaires courantes de l'état-major général comme c'était le cas de la Section historique créée en 1910.

L'organisation interne du SHM porte la marque d'une vision intégrée. Sont en effet rassemblés au sein de la structure les archives et la bibliothèque, la recherche (la « Section historique ») et le rayonnement, dont la *Revue maritime* constitue le navire-amiral. À tous les niveaux, marins et archivistes sont associés, les seconds étant placés sous l'autorité des premiers, ce qui témoigne des ambitions ministérielles²². Cette logique est poussée à son paroxysme dans l'organisation de la Section historique du SHM commandée jusqu'en 1934 par le capitaine de frégate Laurens, puisqu'elle est décomposée entre les travaux historiques, les archives de la Première Guerre mondiale et la documentation étrangère (en fait la traduction et la collecte des études faites par les marines étrangères). Dès l'origine, la responsabilité des travaux historiques est confiée à un professeur agrégé détaché afin de porter l'ambition d'une histoire opérationnelle répondant aux canons universitaires aussi bien pour la recherche que pour l'enseignement²³.

Au lendemain de la Grande Guerre, priorité à la collecte des archives opérationnelles

Le sentiment d'urgence qui prévalait pendant le conflit a conduit à l'établissement d'un régime dérogatoire pour le versement des archives des unités. Selon les règles en vigueur, les documents auraient dû être conservés 20 ans par les bâtiments ou les services producteurs. Après cette période, ils auraient dû être versés aux dépôts d'archives du port d'attache²⁴. Or, on l'a vu, les papiers relatifs à la Grande Guerre sont immédiatement transmis à Paris. Pour Castex, ce système s'apparente à « une avance faite par les bâtiments et services aux dépôts d'archives, avance dictée par le souci de ne pas laisser exposés à la perte ou à la destruction les précieux papiers destinés à reconstituer l'histoire de ce grand bouleversement. Bien qu'irrégulier et acceptable seulement à titre exceptionnel, le procédé témoigne d'une louable préoccupation des études historiques, dont il n'y a pas lieu de se plaindre²⁵ ». Cette procédure dérogatoire aux canons archivistiques, justifiée par un impératif opérationnel dans l'esprit des autorités de la Marine, ne va pas sans susciter quelques grincements de dents auprès des conservateurs, y compris chez un homme aussi attaché à l'institution qu'Henri Braibant, chef du service des archives et bibliothèques de la Marine. Le futur directeur des Archives de France pointe le fait que les papiers de la guerre de 1914-1919 soient rattachés au sein du SHM à la Section historique, « organe utilisateur » et non « comme il serait rationnel », au Service des Archives et Bibliothèques qu'il dirige. Il attribue ce qu'il qualifie d'« anomalie » à l'expérience de la

²¹ Martin Motte, « L'après-Grande Guerre dans la *Revue maritime*, 1920-1923 », *art. cit.*, p. 117-151.

²² SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 23, conférence d'Henri Braibant aux élèves de l'École des Chartes sur l'organisation et le fonctionnement des Bibliothèques et Archives de la Marine, 1922.

²³ Joannès Tramond jusqu'en 1935, puis André Reussner jusqu'en 1958.

²⁴ SHD-MV, BB⁸ 2424/21 et 1 BB⁸ SHM 5, notes du ministre de la Marine à tous les directeurs et chefs de service de l'administration centrale de la Marine, aux vice-amiraux commandant en chef et préfets maritimes, directeur des établissements hors des ports, au vice-amiral commandant en chef de l'Armée navale et à tous les officiers commandants à la mer et à terre, respectivement 25 et 29 août 1919.

²⁵ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 2, rapport fait à la commission des Archives et bibliothèques par le capitaine de frégate Castex, 14 novembre 1919.

section créée en 1916 dont les résultats avaient été jugés insatisfaisants par l'état-major général²⁶.

En dépit des injonctions répétées pendant tout le conflit par la rue Royale, la collecte des archives se heurte à de nombreuses difficultés. Outre les pertes liées aux torpillages, les principaux responsables des lacunes dans la constitution des collections sont les producteurs eux-mêmes. Les officiers de marine ne sont pas sensibilisés aux problématiques de la conservation des archives. Selon l'archiviste de la Section historique, « beaucoup ne voient dans les documents officiels que des papiers sans intérêt, à l'exception de ceux qui pourront servir éventuellement de justification personnelle²⁷ ». De plus, les opérations de guerre n'encouragent guère l'attention portée à la conservation et aux versements des archives. Les responsables chargés de recueillir les fonds se plaignent « qu'un très grand nombre de [...] documents, souvent très importants et irremplaçables, ont été détruits par négligence ou incurie (L'envoi à Paris prescrit, bien qu'on ne peut plus facile, est tout même plus difficile que le jet à la mer ou dans la cheminée, procédé fréquemment employé pour "faire de place" ou "faciliter le classement")²⁸ ».

Malgré ces plaintes, près de 6 000 cartons ou liasses de documents ont rejoint le SHM à l'automne 1921. Y règne un « désordre inimaginable » selon l'expression du CF Castex²⁹. Les archivistes sont contraints de reprendre les papiers un par un afin de les classer. Au sein de ce corpus imposant, il existe des lacunes aussi surprenantes que gênantes pour l'écriture de l'histoire des opérations. Aucune collection complète des ordres de l'Armée navale n'a ainsi été trouvée dans les fonds versés. Le personnel du SHM est donc obligé d'extraire des pièces de tous les recueils envoyés par les bâtiments pour la reconstituer³⁰. La tâche est encore plus complexe pour les archives de l'EMGM. Des séries factices sont créées, correspondant à l'organisation en bureaux de l'état-major en vigueur au moment du traitement archivistique (organisation différente de celle qui prévalait au cours de la guerre). Biais supplémentaire au regard du respect de l'intégrité des fonds, les documents sont reclassés un par un, « sans tenir aucun compte de la diversité et de l'incohérence des timbres faisant – hélas ! – trop souvent ressortir que n'importe qui s'était occupé de n'importe quoi³¹ ». Ces pratiques, contraires aux usages, sont cependant pleinement assumées par la direction du SHM au nom du pragmatisme et du respect des délais. Selon elle : « Le désordre [dans les fonds] était tel que le respect de l'origine des fonds, considéré d'ordinaire comme capital, n'eût fait que sanctionner le désordre et rendre toute recherche impossible³² ». Le traitement de cette masse documentaire importante – estimée aujourd'hui à environ 850 m linéaires³³ – va tout de même prendre beaucoup de temps. Le classement des archives est presque terminé à l'été 1924, même s'il manque encore les documents relatifs aux négociations de paix ou si arrivent, à l'automne, dix-huit caisses

²⁶ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 23, conférence d'Henri Braibant aux élèves de l'École des Chartes sur l'organisation et le fonctionnement des Bibliothèques et Archives de la Marine, 1922.

²⁷ G. Bourgin, note sur la Section historique, 30 novembre 1918, citée par Jean de Préneuf, « Neptune et Clio : le Service historique de la Marine, 1914-1974 », *art.cit.*, p. 7-8

²⁸ Lieutenant de vaisseau Coignet, projet d'organisation intérieure de la section historique (à réaliser avant la démobilisation), 11 novembre 1918, cité dans *Ibid.*, p. 8.

²⁹ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 2, rapport du capitaine de frégate Castex au chef d'état-major général de la Marine, 15 novembre 1920.

³⁰ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 5, notes du capitaine de corvette Laurent (chef de la Section historique) au chef du SHM, 12 octobre 1921.

³¹ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 10, note anonyme sur le SHM, s.d. [milieu des années 1930].

³² *Ibid.*

³³ Élise Manuélian, *Présentation des fonds de la Première Guerre mondiale. Série SS*, Vincennes, SHD, 2009. Le centenaire de la Première Guerre mondiale a donné lieu à la publication d'un guide des sources très complets : Agnès Chablat-Beylot et Amable Sablon du Corail (dir.), *Archives de la Grande Guerre. Guide des sources conservées par le Service historique de la Défense*, Vincennes, SHD, 2014.

contenant les papiers de la Division navale du Levant³⁴. Les versements ponctuels se poursuivent au moins jusqu'au milieu des années 1930³⁵.

En parallèle à l'action entreprise pour collecter les archives publiques, la Marine fait appel aux témoignages de ces personnels. En septembre 1919, le chef d'état-major invite tous les officiers et officiers-mariniers ayant exercé un commandement pendant la guerre à faire parvenir à la Section historique « un exposé résumant leur appréciation sur les faits généraux et particuliers auxquels ils ont pris part, et les observations que ces faits leur suggèrent³⁶ ». Sans faire de ces documents les ancêtres des fonds privés et témoignages oraux du SHM, il est intéressant de noter qu'il est demandé aux marins de les transmettre directement à la Section historique, sans passer par la voie hiérarchique. Rien n'indique cependant que cette consigne traduise une volonté d'éviter l'autocensure des témoins ou la préoccupation de ne pas perturber les états-majors qui auraient à gérer un afflux de documentation.

Le discours de la méthode : grandes ambitions, circonspection et petits moyens

Le rapport au président de la République précédant le décret de création du SHM nourrissait pour ce dernier de grandes ambitions. Grâce aux archives de la Grande Guerre qui lui seront confiées, il est attendu de la Section historique qu'elle rédige « les récits, monographies, exposés, études critiques et synthèse, dont l'ensemble constituera l'histoire maritime de la France et des nations étrangères³⁷ ». Néanmoins, dès sa prise de fonction, le capitaine de frégate Castex prévient qu'il « serait prématuré de se lancer dans les travaux qui rentrent dans les attributions du Service. [Car] avant d'édifier l'œuvre, il faut se préoccuper, plus modestement, de réunir les matériaux et de mettre de l'ordre sur les chantiers ». Ce constat lucide ne l'empêche pas d'établir un plan de travail en deux temps. Selon lui, il est encore trop tôt pour entreprendre « une histoire générale et complète » du conflit, d'autant qu'il juge « en se hâtant trop, dans un but de propagande ou de vulgarisation, on ferait de la mauvaise besogne historique [...] ». En revanche, il envisage de mettre en chantier des historiques partiels, des répertoires et des monographies afin d'offrir une base documentaire qui sera utile plus tard aux chercheurs³⁸.

Ce programme établi dès 1919 va constituer la feuille de route du SHM dans l'Entre-deux-guerres. Il est en partie dicté par le hiatus entre les ambitions affichées par le cabinet du ministre de la Marine et les moyens alloués au service. Castex compare ses cinq officiers théoriquement affectés aux travaux historiques – trois en réalité – aux trente qui le sont au Service historique de l'Armée (de terre) et à la vingtaine employée par la *Royal Navy*³⁹. Dans ces conditions, nulle surprise à ce que le premier tome de l'*History of the Great War Naval Operations, Based on Official Documents* de Corbett ait pu être publié dès avril 1920. De même, le chef du SHM pointe la faiblesse de la dotation budgétaire de son service. La somme qui lui est allouée ne permet de subventionner la publication que de deux ouvrages par an.

Pour autant, le choix du capitaine de frégate Castex de différer l'écriture d'une histoire opérationnelle de la Marine nationale pendant la Première Guerre mondiale n'est pas seulement dicté par ces considérations matérielles. Par exigence scientifique autant que par calcul politique, Castex s'oppose frontalement à ceux qui, rue Royale, imaginent publier un historique complet et détaillé de la guerre dans l'année suivant l'armistice. C'est, selon lui, une conception « enfantine et simpliste, qui témoigne d'une méconnaissance totale des études historiques en

³⁴ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 13 et 1 BB⁸ SHM 5, conférences du sous-chef de l'EMG, 2-8 juillet et 20 octobre 1924.

³⁵ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 13, note n°225 EMG-Hi, du capitaine de vaisseau Chack au chef d'état-major général de la Marine, 8 juin 1933.

³⁶ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 5, note du vice-amiral Ronarc'h, 17 septembre 1919.

³⁷ *BOM 1919*, rapport au président de la République, de Georges Leygues, 19 juillet 1919, p. 50.

³⁸ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 10, rapport de prise de fonction du capitaine de frégate Castex au chef d'état-major général de la Marine, 9 août 1919.

³⁹ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 10, note anonyme du 9 juin 1921.

général et des conditions dans lesquelles se présente, en ce moment encore, l'histoire de la guerre de 1914 ». Ses arguments sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, Castex pointe les limites de la collecte des archives encore limitée et dont le classement reste à faire. Il estime nécessaire d'attendre la publication des récits et des mémoires des différents acteurs. Cette volonté de temporiser est également justifiée par la proximité temporelle avec des événements « trop délicats et trop brûlants à traiter⁴⁰ ». Cependant, l'argument qui sous-tend *in fine* cette prudence n'est pas de nature méthodologique. Elle est en fait dictée par la crainte de mettre en cause des personnalités françaises civiles et militaires ou des pays alliés. « Nous voit-on entrer dans le détail de l'affaire *Goeben-Breslau* ou des incidents d'Athènes ? Se représente-t-on un historique sérieux de l'entreprise des Dardanelles dont la réputation militaire des Anglais ne souffrirait pas ? Par quel moyen une narration impartiale des opérations dans l'Adriatique éviterait-elle de mettre en lumière l'inertie italienne ? », s'interroge Castex. Et de conclure que le désir de ménager les uns et les autres conduirait « fatalement à la partialité et à la médiocrité ». Le chef du SHM ne manque d'ailleurs pas d'étriller le premier tome l'*History of the Great War Naval Operations* de Corbett qu'il juge des plus « défectueux⁴¹ ».

Une production éditoriale diversifiée qui se veut adaptée aux différents publics

La production du SHM s'ordonne autour de deux types de travaux⁴². Le socle est constitué par des études ronéotypées à usage interne dont le nombre ne cesse de croître pour atteindre plus de vingt titres et 12 000 pages en 1933⁴³. Il n'est pas possible de retracer avec précision la genèse du choix des sujets traités de cette volumineuse production. Certains sont la prolongation des premiers travaux prescrits par Castex dès 1919 comme les cinq volumes thématiques consacrés à la guerre sous-marine⁴⁴. D'autres répondent à des besoins spécifiques émanant de l'institution en fonction de l'actualité. C'est, par exemple, le cas en 1924 de la commande du bureau « opération » de l'EMG qui donnera naissance à la synthèse sur *Les opérations en Baltique (1914-1918)* ou à la demande du CEMGM à propos de la conférence de Washington⁴⁵. Elles ne sont pas destinées à être publiées, même si elles peuvent nourrir les ouvrages que l'éditeur Challamel fait paraître dans un second temps. Certaines, comme *L'Expédition des Dardanelles*, sont même estampillées « confidentiel » et ne sont communiquées qu'aux officiers de l'École de Guerre ou de l'EMGM préparant des travaux internes à l'institution⁴⁶.

Ces monographies sont rédigées par des officiers de carrière ou des réservistes affectés au SHM. Elles sont supervisées par le professeur agrégé détaché sous l'autorité du capitaine de frégate Laurens. Ces travaux donnent la priorité à l'établissement d'un récit factuel et chronologique, qui se veut exhaustif. Les références des documents originaux sont citées de façon très rigoureuse, mais sans que soient mentionnées les cotes des cartons. Selon les auteurs et les sujets, l'analyse du contexte est plus ou moins développée. Enfin, on observe une relative liberté de ton à l'égard de l'action de la Marine. La publication de certaines de ces monographies

⁴⁰ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 2, rapport du capitaine de frégate Castex au chef d'état-major général de la Marine, 15 novembre 1920.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 5, note du capitaine de frégate Laurens au chef du SHM, 15 juin 1923.

⁴³ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 13, note n°225 EMG-Hi, du capitaine de vaisseau Chack au CEMGM, 8 juin 1933.

⁴⁴ Capitaine de frégate Adolphe Laurens, *Travaux du Service historique de l'Etat-major général de la Marine. La guerre sous-marine*, 5 vol. (*L'évolution politique de la guerre sous-marine, La protection des navires de commerce, La protection de la navigation commerciale, L'organisation des forces de patrouille, L'organisation du commandement*), document ronéotypé, s.d.

⁴⁵ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 6, conférences sur l'état des questions en cours au Service historique, 3 février et 4 mars 1925.

⁴⁶ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 5, lettre du capitaine de frégate Chack au secrétaire général des bibliothèques et Musée de la Guerre, 22 octobre 1922.

par des éditeurs privés subventionnés par la Marine constitue le second étage de la fusée. Elles sont destinées en priorité aux décideurs et experts, mais aussi aux officiers de marine en formation. Les trois premiers titres parus chez Challamel en 1921 et 1922 témoignent du souci de la rue Royale de peser sur les débats en cours, à la conférence navale de Washington ou au Parlement⁴⁷.

La quintessence de ce modèle est la série du capitaine de vaisseau en retraite Auguste Thomazi, *La Marine française pendant la Grande Guerre (1914-1918)*. Publiée en cinq volumes, un par théâtre d'opérations, chez Payot dans la collection « Mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale », cette somme précède et nourrit le *Précis d'histoire de la guerre navale 1914-1918* du chef de la Section historique, le capitaine de frégate Laurens⁴⁸. La distance critique à l'égard de l'institution apparaît inégale dans ces monographies dont chacune est préfacée par les anciens commandants de théâtre. Ces travaux sont emblématiques de la conception positiviste de l'histoire opérationnelle qui anime alors la Marine. Il y est supposé possible de reconstituer un déroulé exhaustif des faits, d'atteindre une forme d'objectivité et d'établir un récit définitif des événements.

À ces productions qui émanent directement du SHM, il faut ajouter deux autres types d'ouvrages, dont il soutient indirectement la publication. Ceux-ci visent le grand public dans une logique de rayonnement et s'appuient plus ou moins explicitement sur la base documentaire et archivistique rassemblée par le SHM. Il s'agit de *La guerre navale racontée par nos amiraux*. Cette série, richement illustrée par plusieurs peintres de la Marine dont Charles Fouqueray, correspond en tous points à la première configuration historiographique mise en lumière par Antoine Prost et Jay Winter : une histoire militaire et diplomatique vue d'en haut⁴⁹. Enfin, dernier étage de la fusée, Paul Chack publie de nombreux récits romancés qui relatent les combats sur mer, tout en s'appuyant sur les études réalisées par le SHM. Ces livres s'inscrivent dans un registre différent. Ils sont destinés à un public plus large, notamment adolescent. Ils font la part belle à l'émotion et à l'héroïsation afin de faciliter l'identification des jeunes aux marins. Ces récits très vivants entendent donner à voir au plus près la guerre moderne, tout en mettant en scène une vision des combats quelque peu décalée par rapport à la réalité par son insistance sur l'éthos chevaleresque⁵⁰.

L'histoire opérationnelle de la Grande Guerre au cœur de l'enseignement militaire

L'autre pilier de l'utilisation de l'histoire opérationnelle est l'enseignement dispensé à l'École supérieure de Marine, rebaptisée École de Guerre navale en 1922. La refondation de cette école correspond à la création du SHM installé à dessein dans des locaux voisins, avenue Octave Gréard à Paris. Cette proximité géographique inscrit spatialement le rôle nouveau dévolu à l'histoire dans la réforme d'un enseignement militaire alors jugé « dogmatique [et qui] exigeait des officiers-élèves beaucoup plus un effort de mémoire qu'un travail de réflexion

⁴⁷ Il s'agit des ouvrages du capitaine de corvette Laurens, *Introduction à la guerre sous-marine*, Paris, Challamel, 1921, du capitaine de corvette Avice, *La Défense des frontières maritimes*, Paris, Challamel, 1922 et du capitaine de frégate Paul Chack, *La Guerre des croiseurs du 4 août 1914 à la bataille des Falkland*, Paris, Challamel, 1922.

⁴⁸ Auguste Thomazi, *La Marine française pendant la Grande Guerre (1914-1918)* tome 1 : *La Guerre navale dans la zone des armées du Nord*, Paris, Payot, 1925, 263 p. ; Id., tome 2 : *La Guerre navale dans l'Adriatique*, Paris, Payot, 1925 ; Id., tome 3 : *La Guerre navale aux Dardanelles*, Paris, Payot, 1926 ; Id., tome 4 : *La Guerre navale dans la Méditerranée*, Paris, Payot, 1929 ; Id., tome 5 : *Les Marins à terre : fusiliers marins, canonnières marines, auto-canonnières et auto-projecteurs*, Paris, Payot, 1933 et Adolphe Laurens, *Précis d'histoire de la guerre navale 1914-1918*, Paris, Payot, 1929.

⁴⁹ Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Points Seuil, 2004, p. 19-29.

⁵⁰ Jean-Baptiste Bruneau, « Entre littérature et histoire. L'œuvre de Paul Chack comme exemplaire des nostalgies du corps des officiers de marine dans l'Entre-deux-guerres », communication orale lors du colloque *Écritures de l'officier de marine*, Marie-France de Palacio (dir.), prononcée à la faculté Victor Segalen de l'université de Bretagne occidentale, le 18 novembre 2010.

personnelle⁵¹. » Pour la direction de l'École, l'histoire « a toujours été et demeure le sujet d'études le plus important pour un officier d'état-major, et aussi pour un chef ». Son apprentissage nécessite néanmoins une pédagogie appropriée au public. Les conférences magistrales paraissent inadaptées pour des officiers et Georges Lacour-Gayet, qui les donnait depuis un quart de siècle, est poussé vers la sortie. La direction privilégie l'étude de l'histoire opérationnelle. Chaque officier doit préparer un mémoire sur deux « événements historiques » et le présenter à ses camarades. Le premier, choisi dans la période moderne, est étudié par le biais de sources de seconde main sélectionnées par l'enseignant détaché au SHM. Le second est tiré de la Première Guerre mondiale et le travail se fait à partir des archives du SHM. Comme dans les études internes ronéotypées, les références des documents sont mentionnées, mais pas celles des cartons. L'objectif recherché dépasse le seul enseignement car, selon l'amiral Thominé, premier commandant de l'EGN, ces travaux « représentent la somme de nos connaissances actuelles et serviront tout au moins de première ébauche pour des travaux plus documentés » réalisés par le SHM⁵².

Comme l'ont montré les recherches de l'amiral Monaque, avec la nomination du contre-amiral Jean Ratyé à la tête de l'EGN, commence un véritable âge d'or pour l'enseignement de l'histoire⁵³. Le nouveau « pacha » de l'École, l'un des directeurs de *La guerre navale racontée par nos amiraux* est en effet convaincu que « notre haut enseignement maritime repose en grande partie sur l'étude de l'histoire de la Marine⁵⁴ ». Pour lui, « les travaux historiques imposés aux Officiers sont certainement la meilleure chose de notre École⁵⁵ ». Sous la direction de Ratyé, les volumes horaires accordés à l'histoire croissent et les travaux consacrés à l'histoire opérationnelle de la Première Guerre mondiale se multiplient. Sans véritable surprise, la production est en priorité consacrée aux événements se déroulant dans le théâtre méditerranéen ou dans la zone des armées du Nord et, au niveau thématique, à la guerre sous-marine et aux opérations des Dardanelles. Outre l'acquisition d'une méthode utile dans les futurs emplois en état-major et les vertus prêtées dans l'éducation des chefs, l'EGN entend, avec l'histoire opérationnelle de la Grande Guerre, aider à la rénovation de la doctrine de la Marine nationale⁵⁶.

L'essoufflement du modèle au cours des années 1930

Néanmoins, la dynamique impulsée par Castex lors de la création du SHM s'éteint progressivement au cours des années 1930. Le maître-ouvrage consacré à l'histoire opérationnelle de la Première Guerre sur mer est sans cesse retardé. C'est d'abord la méthode imprégnée des règles de l'école méthodique et nourrie d'une illusion d'exhaustivité qui diffère la synthèse. Paul Chack explique ainsi qu'une « histoire officielle de la guerre ne pourra être entreprise que lorsque tous les historiques partiels auront été rédigés, et lorsqu'ils pourront être recoupés par les ouvrages écrits à l'étranger, particulièrement en Angleterre et en Allemagne⁵⁷ ». S'ajoute très vite à ces considérations méthodologiques un manque de moyens. Faute de crédits, les études rédigées et ronéotypées, pourtant non confidentielles, ne sont pas

⁵¹ SHD-MV, ICC 413, lettre n°2A du contre-amiral Thomine au ministre de la Marine, 8 décembre 1919.

⁵² SHD-MV, ICC 413, lettre n°76A du contre-amiral Thomine au chef d'état-major général de la Marine, 27 novembre 1920.

⁵³ Rémi Monaque, *op. cit.*, p. 50-51 et 409-411

⁵⁴ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 2, procès-verbal de la 6^e séance de la commission des Archives et bibliothèques, 25 janvier 1921.

⁵⁵ SHD-MV, ICC 413, rapport n°A198, du contre-amiral Ratyé au chef d'état-major de la Marine, 2 septembre 1922.

⁵⁶ SHD-MV, ICC 414, note n°AD11, du vice-amiral Ratyé au chef d'état-major de la Marine, 31 janvier 1925.

⁵⁷ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 6, note du capitaine de vaisseau Chack pour l'état-major général de la Marine, 7 janvier 1930.

publiées⁵⁸. Les réductions de personnel se font également sentir. En 1935, une note indique l'existence de plusieurs angles morts dans les travaux du SHM : opérations aéronavales, questions des transmissions. D'autres sujets ont à peine été défrichés, comme le rôle des forces navales dans la Zone des Armées du Nord ou l'histoire de la division des Bases d'Orient⁵⁹. L'évolution de la situation internationale et la course aux armements navals lancée au lendemain de l'accord naval germano-anglais de juin 1935 condamnent toute reprise de l'activité du SHM. En 1938, son chef déplore que « chaque service [soit] réduit à sa plus simple expression et ne comprend qu'un chef, sans adjoints. Pas de remplacements possibles en service courant, pas de formation de personnel en prévision de vacances à combler. L'organisme est donc fragile. Son rendement est soumis aux mêmes aléas qu'une affaire reposant uniquement sur quelques spécialistes et pouvant disparaître avec eux⁶⁰ ».

Ainsi, dès 1916, la Marine nationale prend conscience de la nécessité d'écrire sans tarder l'histoire de ses opérations pendant la guerre. L'effort principal est effectué au cours des années 1920 et s'appuie sur le triptyque formé par le Service historique de la Marine qui naît en 1919, l'École de guerre navale recréée en 1920 et la *Revue d'histoire maritime* réformée en 1920. Ces trois institutions ont vu le jour soit avant, soit pendant la guerre, mais sont refondées sitôt la paix revenue. Ce système, dont la clé de voûte est l'adossement du SHM et de l'EGN, procède d'une ambition globale et intégrée dans laquelle l'histoire opérationnelle doit servir à la fois la réflexion doctrinale et stratégique, la formation des officiers et le rayonnement tant vers les décideurs que l'opinion publique. Malgré les difficultés rencontrées au départ pour rassembler et inventorier les sources, il fonctionne à plein et donne satisfaction dans les années 1920, notamment pour appuyer le ministère dans les négociations de la paix sur mer puis légitimer la relance d'une politique navale plus ambitieuse. Le dispositif est de fait plus ou moins mis en sommeil au fil des années 1930, tout d'abord car la rue Royale est désormais focalisée sur la dégradation de la situation internationale et, ensuite, parce que prévaut durablement le postulat positiviste selon lequel les faits ont été établis une bonne fois pour toutes. Après 1945, que l'on peut considérer comme une sorte de réplique du premier après-guerre, la priorité va à l'écriture des opérations menées lors de la Seconde Guerre mondiale puis en Indochine et lors de la crise de Suez, sans compter que la méthode historique est désormais moins reconnue au sein de l'École de guerre. Dans ces conditions, l'institution se contente de se référer, *a minima*, aux travaux écrits dans les années 1920 quand, ponctuellement, le besoin se fait sentir de se référer aux opérations menées entre 1914 et 1919. Il faudra attendre les années 2010 pour que les enjeux liés au centenaire de la Grande Guerre provoquent un regain d'intérêt de la Marine nationale, dans le cadre d'une collaboration avec le service historique de la défense créé en 2005 et héritier du SHM⁶¹.

⁵⁸ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 13, note n°225 EMG-Hi, du capitaine de vaisseau Chack au chef d'état-major de la Marine, 8 juin 1933.

⁵⁹ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 13, note anonyme au sujet des travaux effectués par les officiers de la section historique, 5 août 1935.

⁶⁰ SHD-MV, 1 BB⁸ SHM 10, note n°77 EMG-Hi du capitaine de vaisseau de Carsalade du Pont, 4 février 1938.

⁶¹ Jean de Préneuf, Thomas Vaisset et Philippe Vial, « La Marine nationale et la Première Guerre mondiale : une histoire à redécouvrir », *Revue d'histoire maritime*, n°20, 2015/1, p. 15-21.